

## DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 28 avril 2026 19:30

**En exercice** : 33  
**Présents** : 30  
**Excusés** : 2  
**Absents** : 1

**Date de la convocation** :  
22/04/2026

**Président de séance** :  
Jean-Louis ROY

**Secrétaire de séance** :  
Blandine BEAUPERIN

**N° interne de l'acte** :  
D19\_04\_2026

mardi 28 avril 2026, le Conseil Municipal de Mairie de Sèvremont s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Salle les lavandières \_ La Pommeraie-sur-Sèvre.

**Membres présents** :

Laurent BALDOVINI, Blandine BEAUPERIN, Alexandra BITEAU, Mélanie CHARPENTREAU, Yannick CLERCQ, Albert CORNUAU, Béatrice COULON, Oriane COUTAND, Laurent DESNOUHES, Emilie DURAND, Laurent GABORIT, Bernard GUILLOTEAU, Nadège HOEPPE, Stéphanie JEUNOT, Flavie LIAIGRE, Pédro MARTINEAU, Frédéric MOUSSET, Anne-Marie PAILLAT, Florian PELATAN, Marie-Christine PROUST, Hervé PUAU, Charène RANTIERE, Sylvie RAUTURIER TEILLET, Julie RIBARDIERE, Christian RIGAUDEAU, Raphaël ROTURIER, Jean-Louis ROY, Alain SCHMUTZ, Nicolas STEENO, Adeline YVAI-NURDIN

**Membres excusés et représentés par pouvoir** :

Simon RAMPILLON (donne pouvoir à : Flavie LIAIGRE)

**Membres excusés**

Johann PASQUEREAU, Simon RAMPILLON (donne pouvoir à : Flavie LIAIGRE)

**Membres Absents** :

Sandrine VIGNIAL

### **Demande de subvention auprès de la DRAC pour les travaux de fouilles archéologiques pour le Donjon de Châteaumur**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la nécessité de procéder à une opération de fouilles archéologiques préalablement aux travaux de restauration du Donjon de Châteaumur. Il précise que ce projet, évalué à 68 445 € HT, peut faire l'objet d'une subvention au titre du fonds national pour l'archéologie préventive (FNAP).

Il présente le plan de financement prévisionnel du projet :

- FNAP (50 %) : 34 222,50 €
- Autofinancement (50 %) : 34 222,50 €
- Total (100 %) : 68 445 €

Il propose au conseil municipal :

- D'approuver le projet et le plan de financement afférent
- De l'autoriser à déposer la demande de subvention correspondante et à signer toute pièce s'y rapportant.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des présents et représentés approuve la proposition de Monsieur le Maire.

Vote : unanimité

Certifié exécutoire :

Transmis au contrôle de légalité le :

Publié le :

---

Ainsi délibéré les jours, mois et an que  
dessus et le présent extrait certifié conforme  
au registre.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Sèvremont

Le Maire Jean-Louis ROY

Le Secrétaire de séance,

Blandine BEAUPERIN



Certifié exécutoire :  
Transmis au contrôle de légalité le :  
Publié le : 07/05/2026